

DELIBERATION
CC_2019_186

OBJET :

COMMISSION N°4
Ressources humaines
Modification du tableau
des effectifs

Présents à l'ouverture de
la séance :

De la délibération 2019_157
à la 2019_161

Titulaires présents : 35

Suppléants présents : 2

Procurations : 7

Nombre de votants : 44

A partir de la délibération
2019_162

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

Nombre de votants : 47

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le 23 septembre à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à WAHAGNIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 septembre 2019, conformément à la loi.

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT (à partir de la 2019_162), M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Ludovic ROHART (à partir de la 2019_162), M. Frédéric SCZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER
M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER
Madame Sandrine PESSE, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE
M. Bernard ROGER, procuration à M. Bernard CHOCRAUX
Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. Frédéric SCZYMCZAK
M. Didier WIBAUX, procuration à M. Thierry LAZARO

Absents excusés :

M. Jean DELATTRE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°4
RESSOURCES HUMAINES
Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire,

- Vu la délibération n°2014/001 du Conseil communautaire en date du 8 janvier 2014
- Vu la délibération n°2014/039 du Conseil communautaire en date du 17 mars 2014
- Vu la délibération n°2014/040 du Conseil communautaire en date du 22 septembre 2014
- Vu la délibération n°2015/337 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2015
- Vu la délibération n°2016/24 du Conseil communautaire en date du 29 février 2016
- Vu la délibération n°2016/127 du Conseil communautaire en date du 19 avril 2016
- Vu la délibération n°2016/159 du Conseil communautaire en date du 06 juin 2016
- Vu la délibération n°2017/248 du Conseil communautaire en date du 2 octobre 2017
- Vu la délibération n°2018/169 du Conseil communautaire en date du 24 juin 2018
- Vu la délibération n°2018/188 du Conseil communautaire en date du 24 septembre 2018
- Vu la délibération n°2019/020 du Conseil communautaire en date du 25 février 2019

Monsieur le Président expose la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin de tenir compte des situations suivantes :

- Création d'un poste d'ingénieur en chef dans le cadre du recrutement d'un responsable des systèmes d'information ;
- Création d'un poste de rédacteur dans le cadre du recrutement d'instructeur.rice des autorisations de droits des sols ;
- Création d'un poste d'ingénieur dans le cadre du recrutement d'un ingénieur spécialisé en politique des déchets. Les principales missions confiées seront les suivantes :
 - o participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique des déchets sur le territoire ;
 - o assurer l'organisation et le suivi de la politique des déchets ;
 - o apporter un appui dans la construction et le suivi des marchés publics (tonnages, coûts, recettes..)

Cet emploi sera occupé par un agent titulaire. Compte tenu de la nature des fonctions exercées et en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984. Dans ce cas, l'agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans, et sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. A l'issue de cette période de six ans, si le contrat est reconduit, il ne peut l'être que pour une durée indéterminée.

L'agent contractuel sera rémunéré en référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur et devra justifier d'un niveau d'études équivalent à bac + 5 et / ou d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans des fonctions de niveau équivalent à dimension scientifique, technique, juridique et financière.

Oùï l'exposé de son Président,

DECIDE : (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 47 VOTANTS)

- De modifier le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS :

	Postes ouverts avant modification	Postes Pourvus	Modifications	Total postes vacants
FILIERE ADMINISTRATIVE				
EMPLOIS FONCTIONNELS				
Directeur Général des Services	1	1		0
Directeur Général Adjoint	4	1		3
GRADE				
Administrateur Hors Classe Territorial	1	1		0
Administrateur Territorial	1	0		1
Directeur Territorial	1	1		0
Attaché principal	3	1		2
Attaché	20 dont 1 TNC 25h	13 dont 1 TNC 25h		7
Secrétaire de mairie	1	1		0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2	1		1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	4	0		4
Rédacteur	7	7	+1	2
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	4	2		2
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	10	10		0
Adjoint administratif	17	11		6
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur en chef	0	0	+1	0
Ingénieur principal	2	1		1
Ingénieur	6	3	+1	3
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	3	3		0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3	0		3
Technicien	4	2		2
Agent de maîtrise	1	0		1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2	1		1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	12 dont 1 TNC 3h	3		9 dont 1TNC 3h
Adjoint technique	38	18 dont 1 TNC		20
FILIERE MEDICO SOCIALE				
Educateur principal de jeunes enfants	1 TNC 17h30	0		1
Educateur de jeunes enfants	3 dont 1 TNC	1		2
Assistant socio-éducatif principal	1	1		0
Assistant socio-éducatif	1	0		1
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	2	0		2
FILIERE ANIMATION				
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	2	2		0
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	2	1		1
Animateur	3	1		2
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	8	5		3
Adjoint d'animation	27 dont : 10 TC 35h 1TNC 28h 16 TNC 17H30)	14 dont : 8 TC 35h 1 TNC 28 h 5 TNC 17h30		13 dont 2 TC et 11 TNC 17h30
Animateur NTIC	9	1		8

FILIERE CULTURELLE				
Bibliothécaire principal	1	1		0
Bibliothécaire	2	2		0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	2 dont 1 TNC 28h	2 dont 1 TNC 28h		0
FILIERE SPORTIVE				
Educateur APS principal de 1 ^{ère} classe	2	2		0
Educateur APS principal de 2 ^{ème} classe	1	0		1
Educateur APS	3	3		0
Opérateurs des APS principal	1	1		0

EMPLOIS NON PERMANENTS :

	Nbre de postes ouverts	Nbre de postes Pourvus	Modifications	Total postes vacants
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur	5 dont 1 TNC 28h	1 TNC 28h		4
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	0		1
Adjoint administratif	2	2		0
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	4	0		4
Adjoint technique	6	6		0
FILIERE ANIMATION				
Animateur NTIC	1	0		1
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	21	10		11
Adjoint d'animation	600	50		550
FILIERE SPORTIVE				
Educateur des activités physiques et sportives	2	1		1
DIVERS				
Contrats aidés	10	0		10
Contrats apprentissage	4	0		4
Contrats adulte relais	3	0		3

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

